

DOSSIER DE DEMANDE D'ACCREDITATION DU 3EME CYCLE COURT

DES DE PHARMACIE OFFICINALE ET DES DE PHARMACIE INDUSTRIELLE ET RECHERCHE

I. UNIVERSITE ET UFR ASSURANT LA FORMATION EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Etablissement : Université de Tours

Adresse : 60, rue du Plat d'Etain

Code postal : 37000

Commune : TOURS

N° SIRET : 19370800500478

Code APE : 85.42Z – Enseignement supérieur

Statut juridique : Etablissement Public National à caractère scientifique culturel et professionnel

Représentant légal :

Prénom : Philippe

Nom : ROINGEARD

Fonction : Président

Téléphone : 02.47.36.66.00

UFR : Faculté des Sciences Pharmaceutiques Philippe Maupas

Adresse : 31, avenue Monge

Code postal : 37200

Commune : TOURS

Téléphone : 02.47.36.71.43

Email : ufrpharmacie@univ-tours.fr

Directeur : Denys BRAND

II. STATUT DE LA STRUCTURE ASSURANT LA FORMATION

L'Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Sciences Pharmaceutiques Philippe Maupas de Tours assure les formations de DES de Pharmacie Officinale et de DES de Pharmacie Industrielle et Recherche. C'est une composante de l'Université de Tours.

Son siège est établi au 31, avenue Monge, 37200 Tours

Elle est représentée par son doyen : Denys BRAND

III. NOMBRE D'ETUDIANTS INSCRITS DANS LES DEUX DES « COURTS » A LA RENTREE UNIVERSITAIRE 2026

DES de Pharmacie Officinale : 80 étudiants

DES de Pharmacie Industrielle et Recherche : 29 étudiants

IV. NOM ET QUALITE DU RESPONSABLE DE LA FORMATION

Denys BRAND, Directeur de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques.

V. PRESENTATION DE L'EQUIPE ENSEIGNANTE

Coordonnateurs :

DES de Pharmacie Officinale : Gaëlle GLEVAREC & Mathilde GABRIEL-CAMUS

DES de Pharmacie Industrielle et Recherche : Laurence DOUZIECH & Marie-Claude VIAUD-MASSUARD

Equipe Enseignante :

STATUT / MAST	NOM	PRENOM	REFERENT DE STAGE	Section CNU
PU	ALLARD	Emilie	OUI (OFF) / (IND)	85
PU	ALLOUCHI	Hassan	OUI (IND)	85
PU – PH	ANTIER	Daniel	OUI (OFF)	81
MCU	BIRER-WILLIAMS	Caroline	OUI (OFF)	87
PU	BOUDESOCQUE-DELAYE	Leslie	OUI (OFF)	86
MCU	BORDY	Romain	OUI (OFF)	86
MCU	BREDELOUX	Pierre	OUI (OFF)	86
PU	CHOURPA	Igor	NON	85
MCU	DEBIERRE-GROCKIEGO	Françoise	OUI (IND)	87
PU	DENEVAULT	Caroline	OUI (OFF)	86
MCU	DOUZIECH	Laurence	OUI (IND)	85
PU	ENGUEHARD-GUEIFFIER	Cécile	OUI (OFF)	86
MCU - PH	FOUCAULT-FRUCHARD	Laura	OUI (OFF)	81
MAST	GABRIEL-CAMUS	Mathilde	OUI (OFF)	87
MCU	GERMON	Stéphanie	OUI (OFF)	87
MCU	GLEVAREC	Gaëlle	OUI (OFF)	87
MCU	JUSTE	Matthieu	OUI (OFF)	87
MCU – PH	LANNOY	Damien	OUI (OFF)	80
PU - PH	LANOTTE	Philippe	NON	82
MCU	LANOUE	Arnaud	NON	87
MCU	MARC	Jillian	OUI (IND)	87
PU	MUNNIER	Emilie	OUI (OFF)	85
MCU	PASQUALIN	Côme	OUI (OFF)	86
MCU	POUPET	Cyril	OUI (IND)	87
MCU - PH	POUPIN	Pierre	NON	80
MCU	PRIE	Gildas	OUI (OFF) / (IND)	86
MCU	SIEROCKI	Pierre	OUI (IND)	86
MCU	SOUCE	Martin	NON	85
MCU	VERGOTE	Jackie	OUI (IND)	85
PU	VIAUD-MASSUARD	Marie-Claude	OUI (IND)	86
MCU	VIERRON	Emilie	OUI (IND)	85

VI. ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DU TROISIEME CYCLE COURT

DES de Pharmacie Officinale

Art. 21. – Le Diplôme d’Etudes Spécialisées de Pharmacie Officinale est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques orientation filière professionnelle “Officine”.

La formation conduisant au Diplôme d’Etudes Spécialisées de Pharmacie Officinale est composée de deux semestres. Elle permet à l’étudiant :

1. D’acquérir et d’approfondir les connaissances et les compétences afférentes à l’orientation professionnelle officine ;
2. De préparer sa thèse en vue de l’obtention du Diplôme d’Etat de Docteur en Pharmacie ;
3. De se former lors de deux stages de pratique professionnelle, d’une durée de six mois chacun, dans deux officines différentes :

- Un stage d’approfondissement en pratique officinale au cours du premier semestre,
- Un stage de pratique officinale en autonomie supervisée au cours du second semestre.

L’un des deux stages est à effectuer en priorité dans une zone caractérisée par une offre de soins insuffisante ou des difficultés dans l’accès aux soins, telles que définies par l’Agence Régionale de Santé (ARS) Centre-Val de Loire. La répartition territoriale des stages est validée par une Commission Pharmaceutique Officinale (CPO).

Pour recevoir des stagiaires en cours de formation, un agrément du maître de stage est nécessaire comme défini dans l’article 24 de l’arrêté du 31 décembre 2025.

Ces deux périodes de 6 mois comprennent :

- Un temps de formation en stage à l’officine (périodes entre 3 et 7 semaines consécutives)
- Un temps de formation à l’université incluant des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie, représentant entre 200 heures et 350 heures réparties sur deux semestres. Les périodes d’enseignements à la Faculté n’excèdent pas deux semaines consécutives.

Année Universitaire 2026 - 2027																																																	
SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOVEMBRE				DECEMBRE				JANVIER				FEBVIER				MARS				AVRIL				MAI				JUIN				JUILLET				AOÛT					
	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		33	34	
	31 août au 4 septembre	07 au 11	14 au 18	21 au 25	28 septembre au 2 octobre	05 au 9	12 au 16	19 au 23	26 au 30	02 au 06	09 au 13	16 au 20	23 au 27	30 novembre au 4 décembre	07 au 11	14 au 18	21 au 25	28 décembre au 1 ^{er} janvier	04 au 08	11 au 15	18 au 22	25 au 29	01 ^{er} au 05	08 au 12	15 au 19	22 au 26	29 mars au 2 avril	05 au 09	12 au 16	19 au 23	26 au 30	03 au 07	10 au 14	17 au 21	24 au 28	31 mai au 4 juin	07 au 11	14 au 18	21 au 25	28 juin au 2 juillet	05 au 09		16 au 20	23 au 27					
DES Officine	Période Université (2 semaines)		Période Officine (3 semaines)		Période Université (2 semaines)		Période Officine (3 semaines)		Période Université (11 semaines)		Période Officine (7 semaines)							Période Université (2 semaines) EPOS 07/01		Période Officine (6 semaines)					Vacances	Période Université (2 semaines)		Période Officine (4 semaines)				Période Université (11 semaines)		Période Officine (5 semaines)				Période Université (2 semaines) EPOS 03/06		Période Officine (3 semaines)				Période Université (11 semaines)		Période Officine (7 semaines)			

déployés. Les enseignements pourront aussi faire appel à la participation de patients–experts, en binôme avec un personnel enseignant.

La maquette pédagogique est réalisée selon une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences de l'arrêté du 31 décembre 2025.

Elle est ainsi divisée en 4 domaines de compétences :

1. Dispenser des médicaments et autres produits de santé
2. Accompagner le patient dans son parcours de soins
3. Exploiter et gérer une officine
4. Déployer des actions de prévention et de santé publique

Domaines de compétences	Volume horaire par UE (cf. tableau page 8)
Dispenser des médicaments et autres produits de santé	
UE OFF 6.1 Accompagnement des patients atteints de maladies chroniques	CM = 10 h TD = 14 h
UE OFF 6.2 Dispensation des médicaments et autres produits de santé aux étapes clés de la vie	CM = 10 h TD = 14 h
UE OFF 6.3 Autres produits de santé, orthopédie, MAD	CM = 11 h TD = 12 h
UE OFF 6.4 Qualité et préparations à l'Officine	CM = 1,5 h TD = 1 h TP = 8 h
UE OFF 6.5 Droit Pharmaceutique et économie à l'Officine	CM = 1,5 h TD = 11 h
UE OFF 6.6 Promotion et prévention en santé publique	TD = 17 h
UE OFF 6.7 Stage de pratique professionnelle en OFF	TD = 2 h TP = 2 h
Accompagner le patient dans son parcours de soins	
UE OFF 6.1 Accompagnement des patients atteints de maladies chroniques	CM = 10 h TD = 13 h
UE OFF 6.2 Dispensation des médicaments et autres produits de santé aux étapes clés de la vie	CM = 10 h TD = 13 h
UE OFF 6.3 Autres produits de santé, orthopédie, MAD	CM = 11 h TD = 12 h
UE OFF 6.6 Promotion et prévention en santé publique	TD = 17 h
UE OFF 6.7 Stage de pratique professionnelle en OFF	TD = 2 h TP = 2 h
Exploiter et gérer une officine	
UE OFF 6.4 Qualité et préparations à l'Officine	CM = 1,5 h TD = 0,5 h TP = 7 h
UE OFF 6.5 Droit Pharmaceutique et économie à l'Officine	CM = 1,5 h TD = 11 h
UE OFF 6.7 Stage de pratique professionnelle en OFF	TD = 2 h TP = 2 h
Déployer des actions de prévention et de santé publique	
UE OFF 6.1 Accompagnement des patients atteints de maladies chroniques	CM = 10 h TD = 13 h
UE OFF 6.2 Dispensation des médicaments et autres produits de santé aux étapes clés de la vie	CM = 10 h TD = 13 h
UE OFF 6.6 Promotion et prévention en santé publique	TD = 16 h
UE OFF 6.7 Stage de pratique professionnelle en OFF	TD = 2 h TP = 2 h

CM = Cours Magistral / TD = Travaux Dirigés / TP = Travaux Pratiques

Les Unités d'Enseignements (UE) participent à ces différents domaines de compétences.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- La validation de l'ensemble des enseignements par un Contrôle Continu Intégral ;
- La validation d'un portfolio de compétences et des EPOS évaluatifs ;
- La validation des stages assurée grâce à un tableau de bord construit à partir du référentiel de compétences et complété par le maître de stage.

DES de Pharmacie Industrielle et Recherche

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est accessible aux étudiants titulaires du Diplôme de Formation Approfondie en Sciences Pharmaceutiques filière professionnelle "Industrie-Recherche".

L'étudiant construit progressivement un parcours de formation individualisé, structuré autour d'un projet professionnel défini. Cette approche métier permet à l'étudiant de développer des compétences ciblées selon les exigences liées à un ou plusieurs métiers de l'industrie ou de la recherche. Dans ce cadre, l'étudiant doit choisir :

- des UE spécialisées organisées dans son UFR de rattachement (masters),
- des UE organisées dans d'autres établissements de l'enseignement supérieur (Universités, écoles, etc...), diplôme de niveau BAC+5,

La formation conduisant au Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Industrielle et Recherche est composée de deux semestres. Elle permet à l'étudiant :

- D'approfondir les connaissances et les compétences afférentes à l'orientation professionnelle et au parcours de formation choisi,
- De préparer sa thèse en vue de l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Pharmacie.

La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques, dirigés et en autonomie, ainsi qu'un stage de pratique professionnelle d'une durée de six mois à temps plein ou d'une période équivalente en alternance avec les périodes de formation théorique.

Les enseignements universitaires font appel aux technologies de l'information et de la communication appliquées à l'enseignement.

La maquette de formation est réalisée selon une approche par compétences en s'appuyant sur le référentiel de compétences de l'arrêté du 31 décembre 2025.

Ce référentiel est divisé en 7 domaines de compétences :

1. Être acteur du cycle de vie des médicaments et autres produits de santé dans un contexte de recherche et développement
2. Produire et garantir la qualité des médicaments et autres produits de santé
3. Assurer le suivi réglementaire des médicaments et autres produits de santé
4. Gérer, informer et accéder au marché des médicaments et autres produits de santé

5. Être acteur de santé publique dans la distribution en gros du médicament
6. Se former à la recherche dans le domaine de la santé
7. Compétences transversales

L'étudiant doit valider tous les apprentissages critiques du domaine 7. Il doit choisir également un domaine de compétences parmi les 6 autres proposés. Si l'étudiant choisit le domaine 5 ou le domaine 6, il devra valider la totalité des composantes essentielles et des apprentissages critiques. Pour les domaines 1 à 4, il doit valider au moins une compétence critique.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- La validation d'enseignements pouvant être issus d'autres formations (master, diplômes d'ingénieur, ...) et concourant à l'acquisition de compétences listées ci-dessus ;
- La validation d'un stage de pratique professionnelle ;
- La validation d'un portfolio de compétences.

Chaque étudiant, quel que soit le DES, sera suivi par un enseignant référent (Art. 36 de l'arrêté du 31 décembre 2025).

VII. PARTENARIATS MIS EN PLACE OU ENVISAGES

Un partenariat est mis en place entre l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et les Ecoles d'Ingénieurs Polytech des Universités de Tours et d'Orléans. Ainsi, la possibilité d'obtenir un double-diplôme Pharmacien/Ingénieur est offerte :

- Aux étudiants pharmaciens inscrits en DES Industrie et Recherche, et ayant suivi et validé le cycle préparatoire au cours de leur DFASP,
- Aux étudiants ingénieurs ayant suivi et validé le cycle préparatoire, puis intégré et validé le DFASP en vue d'accéder au DES Industrie et Recherche.

Un partenariat avec l'école des Mines d'Albi pour obtenir le double diplôme Pharmacien/Ingénieur existe également, permettant aux étudiants de valider leur DES Industrie et Recherche.

VIII. AVIS DES INSTANCES (à joindre)

- Commission Pédagogique de la Faculté, le jeudi 30 avril 2026, **voté à l'unanimité**
- Conseil de la Faculté, le jeudi 7 mai 2026, **voté à l'unanimité**
- Dépose sur l'application Fresq au plus tard le jeudi 21 mai 2026
- Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU), le jeudi 18 juin 2026, **voté à l'unanimité**
- Conseil Académique, le mardi 30 juin 2026
- Conseil d'Administration (CA) de l'Université, le mardi 7 juillet 2026

Mathilde CAMUS-GABRIEL

Téléphone : 06 83 96 09 98

Adresse : 50 rue de la Fortinière, 37390 Charentilly

mathildecamus.mc@gmail.com

Date de naissance : 19 février 1991

Française, mariée, 2 enfants

Permis B



FORMATIONS

DIPLOMES OBTENUS

- Pharmacien d'officine (2021)
- Ingénieur (2015)
- Master 2 recherche mention AB (2015)
- Bac S SVT mention TB (2009)

CERTIFICATIONS

- CSP (2018)
- AFGSU niveau 2 (2018)

LANGUES

- Anglais : TOEIC, score 780 (2015)
- Allemand : B1 (2013)

- Formation « TROD cystite » (2024), « Prescription des vaccins à l'officine » (2023)
- Thèse de docteur en pharmacie soutenue le 17 juin 2021 : « Dépistage du risque de perte d'autonomie chez les patients de plus de 75 ans et de plus de 65 ans avec une ALD : étude de faisabilité de l'outil ICOPE en officine »
- **2018-2020** : 5^{ème} et 6^{ème} année de pharmacie à Grenoble, filière officine
- **2017** : admission en 5^{ème} année de pharmacie à Grenoble (38)
- **2015-2017** : 3^{ème} et 4^{ème} année faculté de pharmacie à Tours (37) (passerelle)
- **2014-2015** : Master 2 de recherche « Matériaux Innovants » à l'Université de Lyon en double cursus avec l'INSA
- **2012-2015** : INSA de Lyon 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année cycle ingénieur, option GMPP (génie mécanique procédés plasturgie)
- **2010-2012** : Ecole d'ingénieur INSA de Lyon 1^{ère} et 2^{ème} année, musique-études
- **2009-2010** : 1^{ère} année CPGE en PCSI au lycée Descartes à Tours
- Bac S obtenu en **2009**, spécialité physique option musique, mention TB
- **Lycée et collège** à Tours (37), école **primaire** jusqu'à la 6^{ème} (inclus) en Suisse romande

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Centres d'intérêt

- Musique : DFE en solfège, chant (conservatoire, 2^{ème} cycle), violon depuis l'âge de 7 ans et orchestre pendant 5 ans
- Sport : ski, tennis
- Couture

- **Depuis septembre 2023** : MAST officine à temps partiel (en parallèle du poste de pharmacien d'officine adjoint) à la faculté de pharmacie de Tours
- **Depuis juin 2020** : pharmacien adjoint à la pharmacie des Trois Potions à Tours (37)
- **Septembre 2021 à juin 2023** : Dispensation d'ED en tant qu'intervenant extérieur à la faculté de pharmacie de Tours (5^{ème} et 6^{ème} année officine)
- **Novembre 2019-Mai 2020** : stage de 6^{ème} année à la pharmacie des Trois Potions (37)
- **Année 2018-2019** : CDI étudiant à la pharmacie de la Croix-Rouge à Saint-Martin-d'Hères (38) : contrat de 27h/semaine de septembre à janvier, puis 35h/semaine de février à août 2019
- **Juillet 2016** : remplacement étudiant à la pharmacie du Charentais à Saint-Cyr sur Loire (37) pendant deux semaines
- **Mars-août 2015** : stage de fin d'études au CNRS (Grenoble) : « Elaboration d'une puce microfluidique capable de guider les neurones »
- Cours particuliers de maths pour des élèves de lycée pendant six ans
- **Été 2013** : emploi saisonnier (ASH) à l'EHPAD Korian de Fondettes (37) pendant trois semaines
- **Année 2012/2013** : vice-présidente de l'Orchestre Symphonique de l'INSA et des Universités
- **Été 2012** : emploi d'ouvrier dans une entreprise d'emballages en carton pendant trois semaines (Centr'Embal), puis emploi saisonnier (ASH) à l'EHPAD Korian de Fondettes (37) pendant deux semaines
- **Juillet 2011** : stage ouvrier, Alkopharm, Blois (41) pendant un mois
- **Juillet 2010** : emploi saisonnier au CHU de Tours en tant qu'ASHQ (agent de service hospitalier qualifié) pendant un mois

6^{ème} ANNEE DES PHARMACIE OFFICINALE

PROPOSITION DE MAQUETTE / M3C - *Rentrée 2026*

La mise en place du Diplôme d'Etudes Spécialisées (DES) vient sanctionner le 3^{ème} cycle court des études pharmaceutiques et ne se substitue pas à l'actuel diplôme d'État de Docteur en Pharmacie.

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Officinale est accessible aux étudiants titulaires du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) orientation professionnelle « Officine »

Le DES permet d'attester la validation des **compétences spécialisées** nécessaires à un exercice spécialisé de la pharmacie et permet au jeune diplômé d'être opérationnel et autonome dans le **métier** visé dès l'entrée dans la vie professionnelle.

La formation conduisant au diplôme est composée de **deux semestres**. Elle permet à l'étudiant d'acquérir et d'approfondir les connaissances et les **compétences afférentes à l'orientation professionnelle officine**. Elle comprend également **2 stages de pratique officinale**, d'une durée de 6 mois chacun.

Un temps de formation à l'université incluant des **enseignements théoriques et pratiques**, dirigés et en autonomie, représente entre 200 et 350 heures maximum réparties sur les deux semestres.

La validation du 3^{ème} cycle court est subordonnée à la validation de l'ensemble des enseignements (théoriques, dirigés et pratiques), des 2 stages et de la validation du portfolio.

Maquette des enseignements :

6 ^{ème} année OFFICINE		Répartition des volumes horaires			Total horaires UE
Unité d'enseignement		CM	TD	TP	/
UE OFF 6.1	Accompagnement des patients atteints de maladies chroniques <i>Mathilde GABRIEL / Caroline DENEVAULT</i>	30	40	/	70
UE OFF 6.2	Dispensation des médicaments et autres produits de santé aux étapes clés de la vie <i>Gaëlle GLEVAREC / Pierre POUPIN</i>	30	40	/	70
UE OFF 6.3	Autres produits de santé, orthopédie, maintien à domicile (MAD) <i>Matthieu JUSTE</i>	22	24	/	46
UE OFF 6.4	Qualité et préparations à l'Officine <i>Emilie MUNNIER</i>	3	1,5	15	19,5
UE OFF 6.5	Droit pharmaceutique et économie à l'Officine <i>Cécile GUEIFFIER</i>	3	22	/	25
UE OFF 6.6	Promotion et prévention en santé publique <i>Philippe LANOTTE / Arnaud LANOUE</i>	/	50	/	50
UE OFF 6.7	Stage de pratique professionnelle en officine <i>Mathilde GABRIEL / Gaëlle GLEVAREC</i>	/	8	8	16
		88	185,5	23	296,5

Les ECTS n'apparaissent pas, en attente du retour du Ministère.

M3C et validation du DES Pharmacie Officinale :

Type de contrôle : CC : Contrôle Continu
ET : Examen Terminal

6ème année OFFICINE		Modalités de contrôles des épreuves théoriques		Domaine de Compétences			
Unité d'enseignement		1ère session	2ème session	DC 1 Dispensation	DC 2 Accom-pagnement	DC 3 Exploiter	DC 4 Déployer
UE OFF 6.1	Accompagnement des patients atteints de maladies chroniques <i>Mathilde GABRIEL / Caroline DENEVAULT</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X	X		X
UE OFF 6.2	Dispensation des médicaments et autres produits de santé aux étapes clés de la vie <i>Gaëlle GLEVAREC / Pierre POUPIN</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X	X		X
UE OFF 6.3	Autres produits de santé, orthopédie, maintien à domicile (MAD) <i>Matthieu JUSTE</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X	X		
UE OFF 6.4	Qualité et préparations à l'Officine <i>Emilie MUNNIER</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X		X	
UE OFF 6.5	Droit pharmaceutique et économie à l'Officine <i>Cécile GUEIFFIER</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X		X	
UE OFF 6.6	Promotion et prévention en santé publique <i>Philippe LANOTTE / Arnaud LANOUE</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X	X		X
UE OFF 6.7	Stage de pratique professionnelle en officine <i>Mathilde GABRIEL / Gaëlle GLEVAREC</i>	CC 100%	ET 100% 1h	X	X	X	X

BCC 1 : Dispenser des médicaments et autres produits de santé

BCC 2 : Accompagner le patient dans son parcours de soins

BCC 3 : Exploiter et gérer une officine

BCC 4 : Déployer des actions de prévention et de santé publique

En cas de RSE, ce sont les modalités de la 2^{ème} session qui s'appliquent.

A l'issue du DES de Pharmacie Officinale, l'étudiant doit avoir validé le niveau « avancé » de chacun des 4 domaines de compétences. Les domaines ne se compensent pas et sont validés avec une note $\geq 10/20$.

La validation des stages est effective avec une note $\geq 12/20$ et s'articule autour de la validation des Examens Pharmaceutiques Objectifs Structurés (EPOS / Mises en situation professionnelles) et la validation des compétences par le maître de stage et l'équipe enseignante.

6ème ANNEE DES FILIERE INDUSTRIE - RECHERCHE

PROPOSITION DE MAQUETTE / M3C - *Rentrée 2026*

La mise en place du diplôme d'études spécialisées (DES) vient sanctionner le 3ème cycle des études pharmaceutiques et ne se substitue pas à l'actuel diplôme d'État de docteur en pharmacie.

Le Diplôme d'Etudes Spécialisées de Pharmacie Industrie - Recherche est accessible aux étudiants titulaires du diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP) orientation professionnelle « Industrie »

Le DES permet d'attester la validation des **compétences spécialisées** nécessaires à un exercice spécialisé de la pharmacie et permet au jeune diplômé d'être opérationnel et autonome dans le **métier** visé dès l'entrée dans la vie professionnelle.

En début de DES, l'étudiant présente son approche métier ainsi que les enseignements et les compétences à acquérir dans le cadre de cette approche. Ces compétences sont listées à l'intérieur de sept domaines (*arrêté du 31 décembre 2025 portant diverses dispositions relatives aux études pharmaceutiques*). La liste de ces domaines est mise à disposition des étudiants via Célène.

L'étudiant doit valider tous les apprentissages critiques du domaine 7 (compétences transversales). Il doit choisir également un domaine de compétences parmi les 6 autres proposées. Si l'étudiant choisit le domaine 5 (distribution médicament) ou le domaine 6 (recherche), il devra suivre la totalité des apprentissages critiques. Pour les domaines 1 à 4, il doit valider au moins une compétence critique.

Au cours de l'année de DES, l'étudiant devra renseigner son portfolio sur Célène. Il sera aidé en ce sens par son enseignant référent avec qui il devra avoir au moins deux rendez-vous au cours de l'année.

La validation de l'année de DES s'appuie sur :

- La validation de la présentation devant le jury d'entrée en DES ;
- La validation d'un portfolio de compétences par l'enseignant référent ;
- La validation de la soutenance à l'issue du DES

La validation définitive est soumise à la réussite d'enseignements et au stage de pratique professionnelle pouvant être issus d'autres formations (master, diplômes, d'ingénieur, ...) et concourant à l'acquisition de compétences listées ci-dessus.

Maquette des enseignements :

Semestres 9 et 10	CM	TD	TP	Travail personnel	Durée totale h/étudiant
Validation d'au moins une compétence critique + compétences transversales : suivi par enseignant référent					6h par étudiant
Stage					6 mois temps plein ou apprentissage
Total					

Les ECTS n'apparaissent pas, en attente du retour du Ministère.

M3C et validation du DES Industrie - Recherche :

Type de contrôle : CC : contrôle continu - Type d'épreuve : O : oral

Semestres S9 et 10	Type contrôle		Coeff	Durée	
	Session 1	Session2		Session 1	Session 2
Jury d'entrée en DES	O	O	10%	5 min de présentation et 5 min de questions	5 min de présentation et 5 min de questions
Validation du Portfolio	CC	CC	70%	Suivi par enseignant référent	Suivi par enseignant référent
Soutenance à l'issue du DES	O	O	20%	15 min de présentation et 15 min de questions	15 min de présentation et 15 min de questions

En cas de RSE, ce sont les modalités de la 2^{ème} session qui s'appliquent.

1^{ère} session :

Jury d'entrée : fin août de l'année précédente

Soutenance à l'issue du DES : mi-juillet de l'année du DES

2^{ème} session :

Jury d'entrée en DES = Courant septembre de l'année du DES

Soutenance à l'issue du DES = fin août de l'année du DES

EXERCICE 2026**COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS**
Séance du 18 juin 2026**AVIS n°CFVU/2026-009**

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 18 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 12 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :**2. Pédagogie**

- 2.1 Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027
 - 2.1.1 Modifications des maquettes
- 2.2 Campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université et interuniversitaires 2ème vague
- 2.3 UFR Médecine
 - 2.3.1 Maquette de formation du diplôme d'État d'infirmier
- 2.5 Centre universitaire d'enseignement du français pour étudiants étrangers
 - 2.5.1 Statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire d'études du français (visa daj 2026-0574)
 - 2.5.2 Statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire du diplôme universitaire passerelle (visa daj 2026-0574)
- 2.6 UFR de Pharmacie
 - 2.6.1 Dossier accréditation 3ème cycle court des études de pharmacie
 - 2.6.1.2 Maquettes Diplôme études spécialisées
 - 2.6.2 Proposition aménagement de conditions d'études de pharmacie (en attente visa daj)

Vu le code de l'éducation notamment l'article L. 712-6-1 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1.1 Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027 - Modifications des maquettes**Exposé de l'avis :**

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les demandes de modifications de maquettes pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les demandes de modifications de maquettes pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 1
Votes Exprimés : 21
Pour : 21
Contre : 0

Pièces jointes : - Maquettes de formation modifiées
- Tableau récapitulatif des modifications

2.2 Campagne d'accréditation 2026-2030 des diplômes d'université et interuniversitaires 2^{ème} vague

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur le renouvellement du diplôme d'université (DU) de musicien intervenant porté par l'UFR Arts et Sciences Humaines pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur le renouvellement du diplôme d'université (DU) de musicien intervenant pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : dossier du DU de musicien intervenant

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création de deux diplômes d'université (DU) de préparation linguistique et scientifique pour l'insertion universitaire (PLSIU) dans le cadre du programme SFERE portés par les IUT de Tours et Blois pour la campagne 2026-2030.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création de deux diplômes d'université (DU) de préparation linguistique et scientifique pour l'insertion universitaire (PLSIU) dans le cadre du programme SFERE pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièces jointes : 2 dossiers du DU de préparation linguistique et scientifique pour l'insertion universitaire

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur la création de deux diplômes d'université (DU), et une attestation universitaire (AU) portés par l'UFR de Médecine pour la campagne d'accréditation 2026-2030. Ces trois diplômes sont gérés par le service de la FOCAL.

- DU Ingénierie technique en simulation

- DU Syndromes Post-Réanimation (PICS)
- AU Perfectionnement en radiologie interventionnelle : théorie et pratique

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur la création de deux diplômes d'université (DU), et une attestation universitaire (AU) pour la campagne d'accréditation 2026-2030.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : dossiers DU Ingénierie technique en simulation - DU Syndromes Post-Réanimation (PICS) - AU Perfectionnement en radiologie interventionnelle : théorie et pratique

2.3.1 UFR Médecine - Maquette de formation du diplôme d'État d'infirmier

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les maquettes de formation du diplôme d'État d'infirmier pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les maquettes de formation du diplôme d'État d'infirmier pour la rentrée universitaire 2026-2027

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : dossier du diplôme d'État d'infirmier

2.5.1. Centre universitaire d'enseignement du français pour étudiants étrangers (CUEFEE) - Statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire d'études du français

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire d'études du français (DUEF) du CUEFEE.

Les bénéficiaires sont les étudiant·e·s sollicitant une inscription au DUEF demandeurs d'asile, réfugié·e·s, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou de la protection temporaire non éligibles à une exonération de droit commun, une bourse sur critères sociaux ou une allocation annuelle.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire d'études du français du CUEFEE.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du DUEF

2.5.2. Centre universitaire d'enseignement du français pour étudiants étrangers (CUEFEE) - Statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire passerelle.

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire passerelle (DUP) du CUEFEE.

Les bénéficiaires sont les demandeurs d'asile, réfugié.e.s, bénéficiaires de la protection subsidiaire ou de la protection temporaire non éligibles à une exonération de droit commun.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du diplôme universitaire passerelle (DUP) du CUEFEE.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 0
Votes Exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

Pièce jointe : statuts de la Commission ad hoc dédiée à l'exonération des droits de scolarité du DUP

2.6.1.2. UFR de Pharmacie - Dossier accréditation 3ème cycle court des études de pharmacie - Maquettes du Diplôme études spécialisées

Exposé de l'avis :

La commission a été invitée à examiner et à émettre un avis sur les maquettes des diplômes d'études spécialisées (DES) de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche dans le cadre du 3ème cycle court des études de pharmacie pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les maquettes des diplômes d'études spécialisées de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche dans le cadre du 3ème cycle court des études de pharmacie pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire donne un avis favorable sur la présente proposition, comme suit :

Nombre de membres constituant la Commission : 40
Nombre de membres en exercice : 36
Quorum : 18
Nombre de membres participant à la délibération : 22
Abstention : 1
Votes Exprimés : 21
Pour : 21
Contre : 0

Pièce jointe : Maquettes des DES de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche

Fait à Tours, le 22 juin 2026,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

EXERCICE 2026
COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 18 juin 2026
DÉLIBÉRATION n°CFVU/2026-003

La commission de la formation et de la vie universitaire s'est réunie le 18 juin 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le 12 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :
2. Pédagogie

- 2.1 Offre de formation 2024-2028 : rentrée universitaire 2026/2027
 - 2.1.2 Modifications des modalités de contrôle de connaissances et compétences
- 2.3 UFR Médecine
 - 2.3.2 Modalités de contrôle de connaissances et compétences D.E. infirmier 1ère année
- 2.6 UFR de Pharmacie
 - 2.6.1 Dossier accréditation 3ème cycle court des études de pharmacie
 - 2.6.1.3 Modalités de contrôle de connaissances et compétences Diplôme études spécialisées (DES)
- 2.7 Note de cadrage de la période de césure

.....

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

2.1.2 Modifications des modalités de contrôle de connaissances et compétences
Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à approuver les demandes de modifications des modalités de contrôle de connaissances (MCC) et de compétences pour la rentrée 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les demandes de modifications des modalités de contrôle de connaissances et de compétences pour la rentrée 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission approuve la présente décision comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40		DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36		Abstentions :	0
Quorum : 18		Votants :	22
Membres présents :	17	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	5	Votes exprimés :	22
Total des membres présents et représentés :	22	Majorité requise :	12
		Pour :	22
		Contre :	0

Pièces jointes :

- MCC modifiées pour la rentrée 2026-2027
- Tableau récapitulatif des modifications

2.3.2 UFR Médecine - Modalités de contrôle de connaissances et compétences

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à approuver les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pour la rentrée 2026-2027 du diplôme d'État (DE) d'infirmier.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences pour la rentrée 2026-2027 du diplôme d'État (DE) d'infirmier.

Après en avoir délibéré, la commission approuve la présente décision comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40		DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36		Abstentions :	0
Quorum : 18		Votants :	22
Membres présents :	17	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	5	Votes exprimés :	22
Total des membres présents et représentés :	22	Majorité requise :	12
		Pour :	22
		Contre :	0

Pièces jointes : MCC du diplôme d'État (DE) d'infirmier

2.6.1.3 UFR Pharmacie - Modalités de contrôle de connaissances et compétences

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à approuver les modalités de contrôle de connaissances et de compétences les maquettes des diplômes d'études spécialisées (DES) de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche dans le cadre du 3ème cycle court des études de pharmacie pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Proposition d'avis soumis à la commission :

Avis favorable sur les modalités de contrôle de connaissances et de compétences les maquettes des diplômes d'études spécialisées (DES) de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche dans le cadre du 3ème cycle court des études de pharmacie pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission approuve la présente décision comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40		DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36		Abstentions :	1
Quorum : 18		Votants :	22
Membres présents :	17	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	5	Votes exprimés :	21
Total des membres présents et représentés :	22	Majorité requise :	12
		Pour :	21
		Contre :	0

Pièces jointes : MCC DES de Pharmacie Officinale et d'Industrie-Recherche pour 2026-2027

2.7 Note de cadrage de la période de césure

Exposé de la décision :

La commission a été invitée à examiner et à approuver la note de cadrage de la césure qui prendra effet pour les demandes de période de césure de l'année universitaire 2026-2027.

Proposition de décision soumise à la commission :

Approbation de la note de cadrage de la césure à compter de l'année universitaire 2026-2027.

Après en avoir délibéré, la commission approuve la présente décision comme suit :

Nombre de membres constituant la commission : 40		DÉCOMPTE DE VOIX	
Nombre de membres en exercice : 36		Abstentions :	1
Quorum : 18		Votants :	22
Membres présents :	17	Blanc(s) ou nul(s) :	0
Membres représentés :	5	Votes exprimés :	21
Total des membres présents et représentés :	22	Majorité requise :	12
		Pour :	21
		Contre :	0

En conséquence de l'adoption de cette note, l'annexe 4 du règlement des études et des examens de licence, licence professionnelle et master sera mis à jour.

Pièce jointe : Note de cadrage de la césure

Fait à Tours, le 22 juin 2026,

Le Président du Conseil
Académique

Daniel ALQUIER

Tours, le 19 juin 2026

Le Président du conseil académique

à

Mesdames et Messieurs les membres
du conseil d'académique

OBJET : Réunion du conseil académique plénier de l'Université de Tours

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir participer à la prochaine réunion du Conseil académique plénier qui aura lieu le :

Mardi 30 juin 2026 à 14h00

Salle du conseil – bâtiment B – 2^{ème} étage
UFR de droit, économie et sciences sociales/IAE
50 avenue Jean Portalis – 37200 Tours

Une CFVU exceptionnelle se tiendra dès 14h au sujet de la réforme des métiers de l'enseignement et de l'éducation. L'ordre du jour et les pièces seront envoyés par le SEF.

L'ordre du jour est le suivant :

- | | |
|--|-------------|
| 1. Informations générales | information |
| 2. Utilisation d'emplois d'enseignants-chercheurs vacants à la rentrée 2026 (p.j.) | avis |
| 3. Schéma directeur du handicap (p.j.) | avis |
| 4. Dossier d'accréditation du 3 ^{ème} cycle court de pharmacie (p.j.) | avis |
| 5. Bilan d'activité de la Section disciplinaire (p.j.) | information |
| 6. Questions diverses (p.j.) | information |

Un conseil restreint se tiendra immédiatement après la séance plénière.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président



Daniel Alquier